



Type de contrat pour une prestation "externe"

Par **Thierry**, le **25/04/2010** à **20:30**

Bonjour, Bonjour, J'ai été dernièrement contacté par une société suisse pour intégrer une équipe chargé de travailler sur un projet qu'elle a à Genève et ce sous un statut non pas d'employé mais d'indépendant. Je suis en effet gérant et fondateur d'une Sarl unipersonnelle sous statuts Luxembourgeois. Mon travail sera du travail de gestion de chantier dans le domaine technique et principalement de nature intellectuelle. La société en question me demande de lui fournir ma proposition de contrat. Ceci étant dit, voici ma question : Quel type de contrat dois-je lui présenter (freelance, consultant, prestataire de service,) ??? Et question subsidiaire..... Quelle est la juridiction compétente en cas de litige (Luxembourgeoise ou Suisse) ? Merci de votre réponse.